Conditions générales du jeu concours «Laurastar fête ses 35 ans» - mis en place par Laurastar.

La société Laurastar met en place un jeu en ligne avec l'assistance de Details.

Le concours est ouvert du 22.05.2015 jusqu'au 05.06.2015 à 23h00 (GMT) inclus. Les gagnants seront désignés par tirage au sort. La participation est gratuite.

Conditions générales de participation au concours «Laurastar fête ses 35 ans»

1. Généralités

Il est précisé que la société Facebook n'a aucunement participé à l'élaboration du concours « Laurastar fête ses 35 ans » - et n'interviendra pas au cours de son déroulement. Il ne peut donc être présumé de l'hébergement du concours sur la plateforme Facebook un quelconque parrainage, partenariat ou association.

Aucune contrepartie financière ou achat de produits Laurastar N'EST NÉCESSAIRE POUR ENTRER, POUR PARTICIPER, OU GAGNER ce concours. Un achat n'augmente pas les chances de gagner.

En participant à ce concours, les participants acceptent d'être liés par les présentes conditions générales. Toute violation des conditions générales peut entraîner la disqualification du contrevenant du jeu concours «Laurastar fête ses 35 ans ». La participation au jeu-concours «Laurastar fête ses 35 ans » via des services de jeux ou des robots de jeu automatisés est strictement interdite.

2. Conditions d'admissibilité

Le concours «Laurastar fête ses 35 ans » est ouvert uniquement aux personnes âgées de plus de 18 ans résidantes en Suisse, Belgique, France, Allemagne ou Royaume-Uni, à l'exception des collaborateurs de Laurastar, partenaire promotionnel, organisateurs du concours, ou toute autre partie associée à l'élaboration ou l'administration de ce concours, de membres de leur famille (parents, enfants, frères et sœurs, conjoint) ou de personnes faisant ménage commun avec elles.

3. Comment participer?

Du 22.05.2014 jusqu'au 05.06.2014 à 23h00 (GMT) inclus, un concours sera mis en ligne sur la page Facebook Laurastar : http://www.socialdetails.ch

Chaque jour, un ou plusieurs lots sont attribués de manière aléatoire par l'algorythme du jeu (bandit manchot).

Chaque personne peut jouer une fois par jour.

Cela étant précisé que le dernier jour du concours sera le 05/06/2015 23h00 (GMT) inclus.

Les gagnants seront tirés au sort parmi l'ensemble des Participants ayant accepté de donner accès à leurs informations personnelles et ayant accepté le présent règlement. Le tirage au sort sera effectué de manière électronique et aléatoire.

L'ensemble des champs des formulaires d'inscriptions sont obligatoires. En s'inscrivant au concours, les participants s'engagent à fournir des informations personnelles exactes et une adresse email valide. A défaut le Participant verra son inscription au Concours annulée.

Les informations personnelles sont collectées par Laurastar et seront utilisées pour assurer le bon fonctionnement du concours et la remise des lots ainsi qu'à la promotion des offres Laurastar.

Chaque participant aura la possibilité d'accéder à ses informations, de les modifier, compléter ou supprimer en contactant la société organisatrice étant précisé que la suppression de l'ensemble des données conduira à l'annulation de la participation au jeu.

Les gagnants du concours seront avertis par email.

L'identité du gagnant pourra être publiée sur la page Facebook Laurastar dans les jours suivant la fin du concours.

Le prix ne peut pas être échangé ni converti en espèces.